



Direction de la Démocratie, des Citoyen·nes et des Territoires
Service Égalité, Intégration, Inclusion

2019 DDCT 68 Subvention (72 000 euros) à 14 associations avec 5 conventions pluriannuelles d'objectifs pour le financement de 16 projets au titre de l'intégration.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris encourage une meilleure intégration des femmes et des hommes venu·es d'ailleurs en les accompagnant dans la vie de notre collectivité pour faciliter notamment leur accès aux droits élémentaires (logement, emploi, santé, culture, etc.). L'apprentissage du français est un élément indispensable à l'intégration de chacun et la Ville de Paris y consacre chaque année près de 7 millions d'euros au bénéfice de plus de 20 000 apprenant·es. Les actions pour l'accompagnement des résidents des foyers de travailleurs migrants (FTM) et des résidences sociales (RS) créées ou réhabilitées dans le cadre du plan de traitement des FTM Parisiens, sont mises en œuvre pour garantir l'accès aux droits, faciliter l'apprentissage du français et encourager les liens entre les habitants des foyers et leur quartier.

Pour permettre une intégration citoyenne réussie, la Ville de Paris souhaite soutenir des projets d'accès aux droits, de médiation, d'accès à la santé, d'apprentissage du français, d'accompagnement des résidents des foyers de travailleurs migrants et de connaissance des migrations au travers de 17 actions :

- Permanences juridiques et accompagnement juridique et administratif : une action pour 1 000 €.
- Médiation : 2 actions pour 5 000 €.
- Accès à la santé : une action pour 10 000 €.
- Apprentissage du français : une action pour 20 000 €.
- Accompagnement des résidents des foyers de travailleurs migrants : 8 actions pour 22 000 €.
- Connaissance des migrations : 3 actions pour 14 000 €.

Permanences juridiques et accompagnement juridique et administratif

L'association SOS CASAMANCE, située dans le 18^{ème} arrondissement

Elle œuvre à permettre aux habitant·es, avec un accent particulier pour les femmes d'origine étrangère, l'accès à des informations sur leurs droits et devoirs, faciliter une meilleure orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits, les aider à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation.

Elle organise des permanences tous les mercredis et samedis d'accès aux droits, ateliers d'initiation contre la fracture numérique, animation d'ateliers d'échange sur l'accès aux droits (tous les deux mois.)

Il s'agit de favoriser les liens avec les institutions de droit commun, sécuriser les parcours, éviter les ruptures de droits, faire reconnaître ces droits face à des administrations de plus en plus inaccessibles à cause de la dématérialisation des services publics.

Montant de la subvention proposée : 1 000 €.

Médiation

Le Centre d'accueil et de médiation relationnelle éducative et sociale (CAMRES), créé en 1992, situé dans le 10^{ème} arrondissement à proximité des gares du Nord et de l'Est, accueille un public adulte en errance et a pour mission de lutter contre toutes les formes d'exclusion, en se dotant d'outils spécifiques pour atteindre cet objectif. Ainsi chaque mercredi, l'équipe anime une ludothèque à partir de jeux de société faisant plus ou moins appel au langage. Les membres de l'équipe s'impliquent eux-mêmes dans les groupes ainsi constitués. Par le biais du jeu, les éducateurs prennent contact avec les jeunes et abordent les questions de respect des règles et de la violence. Trois intervenants animent chaque semaine ce temps convivial, ludique et éducatif. De plus, afin de repérer les tensions et de prévenir les conflits entre habitant·es, l'association organise, avec le soutien des bénévoles de l'arrondissement, deux petits déjeuners hebdomadaires avec accueil à l'extérieur, boissons, jeux de société et conversations.

Montant de la subvention proposée : 3 000 €.

L'association Paradoxes propose des entretiens psychologiques gratuits ainsi que des ateliers et groupes de parole à destination des adolescent·es. Le projet soutenu propose d'accueillir des adolescent·es et des jeunes primo-arrivant·es, de valoriser leur parcours migratoire, d'explorer les diversités culturelles et de mettre leurs expériences en perspective (action localisée dans le 10^{ème} arrondissement).

Montant de la subvention proposée : 2 000 €.

Accès à la santé

OPPELIA - CHARONNE : propose le projet « Accueil des publics migrants (sous-continent indien /Ouest asiatique), en exclusion et /ou addiction ». Le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) de la rue Beaurepaire accueille ces hommes en grande exclusion, évalue leur situation en lien avec les partenaires, leur propose un accompagnement dans leurs démarches administratives, sociales, de santé. Il élabore des outils traduits en pendjabi pour faciliter aux partenaires l'approche et les contacts avec ce public. Il propose également aux partenaires des formations pour qu'ils comprennent mieux les parcours migratoires de ces personnes. Montant de la subvention proposée : 10 000 €. Une convention pluri-annuelle d'objectifs, portée (2019-2021) par le Service Égalité Intégration Inclusion est créée.

Formations linguistiques / Ateliers Sociolinguistiques :

L'association Africultures propose le projet « Outils d'apprentissage linguistique à destination des migrants ». Depuis 2010, son programme est développé à destination des migrant·es et des résident·es des foyers de travailleurs migrants à Paris, avec l'objectif d'encourager l'expression et la prise de parole, de médiatiser les initiatives portées par les migrants, et d'autre part de proposer des outils d'apprentissage linguistique basés sur l'éducation aux médias à travers des publications socioculturelles et citoyennes. Le projet proposé prévoit la publication de contenus linguistiques en français facile sur le site africultures.com. Ces contenus multimédias qui s'appuient sur trois niveaux du A2 au B2 sont actualisés chaque semaine. Une newsletter sera mise en place afin de regrouper les derniers contenus et de permettre de donner un rendez-vous aux apprenant·es. Parallèlement des ateliers seront mis en place pour faire connaître la plateforme, améliorer les contenus et son ergonomie, mais aussi pour favoriser le partage de contenus et la diffusion d'informations.

Une subvention d'un montant de 20 000 € est proposée.

Accompagnement des résidents des foyers de travailleurs migrants :

L'association de Solidarité Internationale d'Intégration, propose de poursuivre son travail de médiation de proximité auprès des résidents vivant en foyer de travailleurs migrants. Elle s'adresse aussi aux primo-arrivant·es, familles issues de l'immigration et personnes isolées habitant les quartiers populaires du 17^{ème} arrondissement situés sur les portes. Il s'agit d'offrir un espace de rencontre pour accueillir, informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches individuelles tout en sensibilisant aux codes de bonne conduite et de bien vivre ensemble. Parallèlement, un appui aux projets villageois des migrant·es et de la diaspora est fait dans le cadre du co-développement.

En conséquence de la rénovation en cours du foyer Saint-Just, et de l'impossibilité de faire des permanences en son sein, le projet se déroule maintenant dans les locaux de l'association, rue Frédéric Brunet (17^{ème}).

Une subvention d'un montant de 1 500 € est proposée.

L'association Parcours propose la poursuite de deux projets culturels au sein des foyers de travailleurs migrants et des résidences sociales qui en sont issues. Le premier projet « Le cinéma frappe à ta porte » propose, dans une démarche de co-construction des cinés-foyer, associant projection et animation d'un débat en lien avec la thématique du film, complété en parallèle par des ateliers hebdomadaires de création vidéo. Cette action se déroule au sein de foyers situés dans les quartiers populaires du 14^{ème} et du 20^{ème} Amandier Belleville.

Le deuxième projet, « Invisibles aventuriers », combine 4 activités. Des ateliers d'écriture et d'arts plastiques hebdomadaires, des événements citoyens de restitution, des sorties culturelles et des événements festifs au foyer Gergovie (14^{ème}), ouverts sur l'ensemble du quartier, favorisant la rencontre et le vivre ensemble.

Une subvention d'un montant de 7 000 € est proposée.

L'association Keur Kamer propose la poursuite et l'extension de son action visant à briser la barrière de la langue et de l'exclusion numérique pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des résident·es des foyers. Cette action se déroule au sein des résidences du bailleur ADOMA situées dans le Nord-Est Parisien et dans le 13^e arrondissement.

Des cours de français et des ateliers informatiques sont organisés pour autonomiser et favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des bénéficiaires. Dans le 13^{ème} arrondissement, dans la résidence sociale Danielle Mitterrand, ces ateliers sont complétés par l'organisation d'activités sportives du type gymnastique douce au Stade Carpentier.

Une subvention d'un montant de 6 000 € est proposée.

L'association La Porte à Côté propose d'accompagner et de former les acteurs et actrices du projet de radio numérique « la Radio des foyers » implanté au sein de la résidence sociale Bisson (20^{ème}). Chaque émission est ouverte au public. Les émissions sont préparées par des réunions collégiales de l'ensemble des personnes volontaires pour participer à la radio, bénévoles et résident·es du quartier et des foyers.

Le projet se compose aussi d'ateliers de formation aux techniques de la radio, à la communication autour d'un projet, à la prise de parole et au reportage ainsi qu'à l'interview. Les émissions sont mises en ligne sur un site propre à la Radio des Foyers et diffusées régulièrement sur le 93,9 FM grâce à un partenariat mis en place avec Radio Campus Paris.

Une subvention d'un montant de 4 000 € est proposée.

L'association Wagadou Agit en France et en Afrique propose de poursuivre son projet d'accompagnement à l'accès aux droits et à l'insertion sociale des jeunes et adultes du foyer Riquet (19^{ème}) qui se déroule autour de 3 actions : la mise en place d'une permanence d'aide administrative et d'accès aux droits tous les samedis de 12h à 15h au Centre Social Espace 19 Riquet ; l'organisation d'une sortie mensuelle de loisirs (concert, théâtre, etc.) et l'organisation d'un tournoi de foot annuel précédé de séances d'entraînement le samedi.

Une subvention d'un montant de 2 000 € est proposée.

L'association d'Alphabétisation et Accompagnement des Ressortissants d'Afrique de l'Ouest (AARAO) propose de poursuivre son action d'apprentissage du français à visée d'autonomie socio-professionnelle, d'initiation informatique et d'ouverture culturelle pour les habitants des foyers de travailleurs migrants du 13^{ème} arrondissement. Les cours de français répartis en 4 groupes de niveau qui accueillent chacun 20 apprenants ainsi que les séances de cinéma ont lieu dans la résidence sociale du 80, rue de Tolbiac. Une subvention de 1 500€ est proposée.

Connaissance des migrations :

L'association DS URBA Consultants propose la poursuite d'une action sur l'évolution urbaine/architecturale et sociale du 19^{ème} arrondissement en associant étroitement les habitant·es par le biais de balades urbaines et d'ateliers de création artistique. La participation d'habitant·es âgé·es et ayant souvent connu un parcours migratoire, associés avec des habitant·es plus jeunes et/ou plus récent·es permet de renforcer les liens sociaux et d'élargir leur vision citoyenne. Une subvention d'un montant de 2 000 € est proposée.

L'association Kasbah sur scène propose de développer le projet « Passer'Elles » : Femmes-Culture-Mémoire-Intégration, dans le quartier de la Goutte d'Or (18^{ème}). Il s'agit de la création d'un répertoire de chansons avec un groupe de femmes, afin de mettre en valeur leur mémoire et leur vécu, qui se concrétisera par un spectacle et un enregistrement. Le lieu de rattachement du projet sera le Centre Barbara FGO. Les objectifs sont multiples : accès à la culture, égalité Femmes-Hommes, émancipation grâce à la pratique de la langue française, confiance en soi, *empowerment*, transmission de la mémoire, autonomie, liens Inter-générationnels. Une subvention d'un montant de 2 000 € est proposée.

L'association SOS Racisme propose le projet « Regards croisés et rencontres interculturelles entre jeunes Algériens et jeunes Français pour un avenir partagé ». Il vise à renforcer les échanges et à créer des partenariats entre les jeunes des deux pays et ainsi permettre à une nouvelle génération de se saisir de son passé pour mieux bâtir ensemble des projets d'avenir communs aux deux rives de la Méditerranée. Débuté en 2017, le projet a comporté des formations historiques, des voyages d'études pour des groupes de 20 jeunes français·es et algérien·nes, et des actions d'éducation populaire. Pour 2019, ils souhaitent organiser à Paris plusieurs événements culturels pour sensibiliser les parisien·nes à l'histoire et la mémoire de la colonisation et la guerre d'Algérie, et notamment aux dates du 19 mars et du 17 octobre. Ainsi sont prévus la présentation de l'exposition de l'Office national des anciens combattants sur la guerre d'Algérie dans l'une des Mairies d'arrondissement de Paris, une représentation théâtrale sur la thématique de la guerre d'indépendance algérienne et des débats avec des historien·nes et des intellectuel·les. Une subvention d'un montant de 10 000 € est proposée.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.